

1. Politique éditoriale générale

Gallia Préhistoire (Préhistoire de la France dans son contexte européen) a pour objectif la diffusion de résultats originaux et inédits, de découvertes significatives d'intérêt suprarégional et de synthèses thématiques en Préhistoire et Protohistoire, du Paléolithique ancien à la fin de l'âge du Bronze.

Deux supports sont dévolus à cet objectif : la revue et les suppléments.

2. Aspects spécifiques à la revue

La revue *Gallia Préhistoire (Préhistoire de la France dans son contexte européen)* a vocation à publier des articles de synthèse, thématiques ou présentant en détail des données inédites et contextualisées dans les problématiques actuelles.

Ces articles, notamment de synthèse, pourront être adossés à des documents informatiques contenant certaines des données mobilisées dans l'analyse, sous forme d'information supplémentaire, ce afin ne pas alourdir le texte et permettre aux auteurs de centrer leur propos sur la problématique archéologique.

La revue accepte des articles écrits en français ou en anglais.

3. Aspects spécifiques aux suppléments

Depuis sa création, *Gallia Préhistoire* assure également la publication de *Suppléments* destinés à accueillir des études dont le volume de pages dépasse ce qui peut être accueilli dans la revue : études monographiques, synthèses ou corpus présentant un intérêt majeur pour l'archéologie préhistorique. Des actes de colloques peuvent aussi être publiés dans ces suppléments (sous réserve d'un accord préalable du Comité éditorial).

Les *Suppléments* à *Gallia Préhistoire* sont publiés à un rythme variable suivant les manuscrits retenus par le Comité éditorial.

4. Procédures communes d'évaluation

Tous les manuscrits reçus (articles ou suppléments) sont évalués par le Comité éditorial qui vérifie avant tout leur adéquation à la politique éditoriale de la revue. L'un des membres de ce Comité prend alors en charge le suivi de chacun des manuscrits. L'évaluation est assurée par un membre au moins du Comité éditorial ou du Comité scientifique ainsi que par au moins un expert extérieur à la revue. Tous les relecteurs restent strictement anonymes et leurs commentaires sont transmis aux auteurs. Un délai maximum entre la réception des articles et la parution en ligne est fixé à six mois pour la revue. Ce délai peut être rallongé pour les Suppléments.

Fait en octobre 2016, après validation par les membres du comité de rédaction